

**Une configuration inédite :  
la triangulaire français-flamand-picard  
à Roubaix au début du XX<sup>e</sup> siècle**

**Jacques Landrecies**

*Université Lille III- Charles de Gaulle*

À la mémoire de mon oncle Auguste Lehoucq  
qui m'a initié, tout enfant, à la problématique  
de l'immigration flamande dans la région lilloise.

De toutes les villes du Nord, Roubaix est vraisemblablement celle qui concentre sur sa personne le maximum de stéréotypes stigmatisants. Pourtant cette cité fantasmagique possède un proche passé brillant, exceptionnel même, et ce, aux quadruples plans industriel, politique, démographique et linguistique.

Les trois premiers aspects sont nécessairement imbriqués : c'est l'expansion vertigineuse du textile qui grâce à un afflux de travailleurs belges fait de cette bourgade, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une ville champignon surnommée « la Mecque du Socialisme ». Les mécanismes économiques qui attirent puis fixent la main-d'œuvre frontalière dans la capitale de la laine ont été soigneusement démontés et les grandes lignes de cette histoire<sup>1</sup>

1. Les auteurs déplorent amèrement « l'incroyable pauvreté de la recherche sur le thème qui nous occupe » [aux exceptions signalées de F. Lentacker et de J. Piat] (11) qui contraste avec l'intérêt soutenu des Anglo-saxons. Fort heureusement nous n'en dirons pas autant en matière de dialectologie. Avec les travaux de H. Viez et

– chiffres et statistiques notamment – sont bien connues<sup>2</sup>. Mais dans toutes ces études, comme dans les monographies historiques les plus classiques, la dimension linguistique du phénomène est délaissée, sauf à signaler l'appartenance des arrivants au monde néerlandophone<sup>3</sup>, de préférence à propos des frictions avec les autochtones. Après quoi, la question est considérée comme réglée avec leur assimilation totale, la francisation de ces populations germaniques allant manifestement de soi. Or ce désintérêt est d'autant plus surprenant que Roubaix a connu une situation linguistique assez originale<sup>4</sup>; celle d'une grande ville de France de l'époque contemporaine où le français s'est trouvé en passe d'être minoritaire face à un idiome étranger importé par un afflux soudain d'immigrés allophones<sup>5</sup>.

Pour tenter de combler cette lacune l'association Lire à Roubaix<sup>6</sup> a confié à Michel David, Alain Guillemin<sup>7</sup> et Philippe Waret une étude sur *L'intégration des Belges à Roubaix* pour la période 1880-1920. Cette enquête menée de 1990 à 1995 consiste en une série de vingt-six entretiens menés avec de vieux *Roubaignos*<sup>8</sup> à partir d'un ques-

surtout de F. Carton en phonétique, ceux de T. Pooley en sociolinguistique, avec des recherches folkloriques qui ont connu une réelle notoriété (chansons de carnaval, chansons engagées, marionnettes), Roubaix, sans auteur dialectal majeur, est assurément une des villes les mieux explorées du domaine picard.

2. Il suffira ici de rappeler que, de 1856 à 1890, les Belges furent majoritaires; le renversement de situation à cette dernière date étant dû à une naturalisation massive qui arrangeait toutes les parties.

3. Néerlandophone du sud et donc plus exactement flamandophone. Par commodité, nous utiliserons indifféremment ces deux termes.

4. Rappelons qu'à même époque, par exemple, Strasbourg appartient au Reich. Quant à la situation du français à Nice, il s'agit d'un cas de figure bien différent.

5. La population immigrée belge était flamande à 88 %.

6. Ou Association des Amis de la Médiathèque. Il s'agit d'une commande de la Ville de Roubaix avec une participation financière de la DRAC.

7. Alain Guillemin, marionnettiste au Théâtre Louis Richard, co-fondateur de l'A.R.M.A.T. (Association pour le Renouveau de la Marionnette à Tringle) est le co-auteur avec André Leroux de l'ouvrage *Marionnettes traditionnelles en Flandre française de langue picarde*. Cf. bibliographie.

8. Dont huit personnes nées avant 1914. Cet échantillon offre toutes les combinaisons possibles : immigrés (flamands ou francophones) de l'époque (début du siècle), descendants de la seconde ou troisième génération, *Roubaignos* de souche.

tionnaire d'inspiration sociolinguistique. Les bandes magnétiques ont été déposées à la Médiathèque et les entretiens, retranscrits, ont fourni la matière d'un premier volume de 301 pages. Un second, de 114 pages, rassemble les analyses, d'ordre historique et sociologique, des enquêteurs (M. David, A. Guillemin et Ph. Waret, sd). Alain Guillemin, pour sa part, signe la partie finale intitulée *Le rôle des facteurs linguistiques* (101-110) où il rend compte de la dynamique du picard en s'appuyant notamment sur les pratiques culturelles locales, d'une réelle originalité : chansons (de cabaret, en picard; de combat, en français) et théâtre de marionnettes<sup>9</sup>. Enfin un « cahier pédagogique » regroupe une cinquantaine de documents en illustration du propos général. C'est la matière de ces entretiens qui a semblé mériter une autre approche linguistique, centrée cette fois sur le flamand et sur la problématique de son évanouissement, phénomène dont le picard est partie prenante. En effet, si l'issue de cette triangulaire linguistique était aisément prévisible, la surprise vient toutefois des caractères marquants de sa résolution : ténacité du dialecte et volatilité de l'idiome étranger. Il s'agit certes tout bonnement de l'assimilation rapide d'une communauté immigrée nombreuse, ce qui a également été le lot des Polonais, des Italiens, etc., mais les traits particuliers sont nombreux. Rappelons donc l'originalité de la situation initiale dans l'espace français. Historiquement : l'antériorité. Le phénomène atteint son apogée dès 1890, époque où le gouvernement décide de procéder à une naturalisation massive, qui règle divers problèmes sociaux mais ne change évidemment rien dans l'immédiat à la situation linguistique sur le terrain. Géographiquement : l'origine strictement frontalière et la focalisation sur un espace des plus restreints, l'agglomération lilloise et, plus spécifiquement encore, dans des communes comme Roubaix ou Halluin (avec aussi un léger essaimage vers le bassin minier). Linguistiquement : une population de dialecte germanique<sup>10</sup>. Il ne s'agit donc pas du cas relativement simple d'une assimilation du

9. Analyse parue auparavant dans le numéro 7 de la revue *Au vrai polichinelle roubaisien*. On dénombrait une centaine de théâtres de marionnettes à Roubaix au siècle dernier.

10. Le flamand connaît une forte segmentation dialectale.

néerlandais au français mais d'une assimilation de dialectes du néerlandais au français dans un contexte dialectal picard.

Avant toute chose il conviendra de faire le point sur l'intrication des notions linguistiques et ethniques – qui caractérisent aujourd'hui encore cette région – dans les représentations de nos témoins. L'étude de l'assimilation linguistique sera ensuite essentiellement abordée de façon externe : localisation de cette population immigrée, mobilité, pratiques religieuses, syndicales, culturelles, spécialisations professionnelles, etc. On essaiera ensuite de reconstruire le processus de francisation dont la dynamique se trouve ici clairement décrite. Enfin un relevé de l'adstrat tel qu'il apparaît viendra conclure cette investigation.

Cette étude ayant été construite sur la base du corpus précédemment décrit, nous lui consacrerons une large place sous forme de citations – restituées dans l'orthographe du document avec ses incohérences et sa part d'incertitude<sup>11</sup> – citations dont on appréciera au passage la chaleur, la vivacité voire la drôlerie. C'est que, tout autant que l'histoire linguistique, nous importe la représentation qui en est faite par ces personnes âgées qui en ont été à la fois les acteurs et les témoins. Cette particularité constitue d'ailleurs une limite sur laquelle nous reviendrons *in fine*, en raison de la prudence qu'elle nous impose dans l'interprétation du document.

## LE COUPLE FRANCO-PICARD

Lorsqu'on évoque l'immigration à Roubaix on omet régulièrement de signaler l'existence du picard, confondu avec le français. Or en ce début de siècle, le français n'est encore parlé que par l'élite sociale : bourgeoisie industrielle et commerçante, clergé, fonctionnaires d'un certain rang, encadrement...

Rares étaient les ouvriers français qui parlaient français. ça commençait à parler français aux environs du contremaître, du directeur. (217)<sup>12</sup>

11. Ce travail de passage à l'écrit a été effectué par des jeunes gens employés temporairement par la mairie de Roubaix : quels qu'aient été leurs scrupules, on ne saurait attendre d'eux un travail scientifique.

12. Le témoignage concerne ici l'entre-deux-guerres.

Français et picard se répartissent les fonctions de manière idéale-ment diglossique selon un de nos témoins :

Quand ils allaient au bistro boire un coup, faire une manille ou une partie de cartes, « i parlotent pato », évidemment. Si t'allais à la messe ou à une communion, on s'efforçait de parler français. (307)

Du parler picard en usage à Roubaix nous possédons une description phonétique dressée au tournant du siècle par Henri Vieux (1910)<sup>13</sup>. Deux caractéristiques majeures s'en dégagent : la fréquence et la complexité des diphtongues et l'homogénéité de ce parler à l'échelle communale, réserve faite du quartier du Pile. Du « Roubaix des hameaux du Second Empire », on est donc passé à celui des « quartiers<sup>14</sup> » tandis que le tisserand à l'outil typique de la proto-industrie cédaît la place à l'ouvrier d'usine recruté dans les campagnes environnantes. Le picard se perpétue donc sur place, naturellement en quelque sorte. Qui plus est, il jouit d'une belle vitalité culturelle, partiellement écrite, par le truchement de formes déjà évoquées : chansons et théâtres de marionnettes. Cependant les rapports de force vont évoluer rapidement avec les lois Ferry :

à l'école, les maît's y n'voulott'nt nin qu'in parlot l'patois. Quand in parlot l'patois inter nous aut's dins l'école y dijottent « Untel, venez ici ! ». Pasqu'y avot intindu... Alors in d'vot mette ses doigts comme cha, et tout d'inne [tout d'une, d'un seul coup], avec s' règle... (271)

Cette proscription s'étend à la cour de récréation où la police linguistique ne badine pas :

... même dans la cour de l'école il nous était interdit de parler picard. Et c'était des lignes ou des coups de règle sur les doigts. (219)

Les autorités désignent sans façon leur adversaire : les règlements intérieurs des établissements scolaires n'hésitent pas, par exemple, ici comme ailleurs, à interdire de façon amalgamée « l'usage du patois

13. *Le parler populaire de Roubaix...* Cette thèse, qui porte essentiellement sur la phonétique, est à consulter dans sa réédition de 1976 chez Lafitte, où elle bénéficie d'une indispensable préface de réactualisation de F. Carton.

14. Selon la formule de F. Carton.

bien qu'elles ne sont pas improvisées mais qu'elles correspondent, au contraire, à des préoccupations anciennes.

#### Belge

L'emploi de ce vocable, au sens de citoyeneté, a pour effet d'occulter le problème linguistique, c'est-à-dire le fait qu'il s'agit massivement d'une immigration de néerlandophones. Mais le terme est également utilisé de façon aberrante pour désigner une langue. Deux exemples suffiront à montrer la confusion qui règne sur ce sujet, il est vrai, complexe.

Ils venaient là et allaient au café pour manger, parce que les trois quarts de ces Belges là ne parlaient pas le français. Et là du fait que cette dame [la patronne du café belge] parlait très bien le français, et forcément superbement le belge, forcément du fait qu'elle était belge ou flamande (parce qu'il y a les Flamands, les Wallons) et ces gens là allaient casser la croûte à midi, et en plus sur la glace il était marqué « Man spreek vlaams » d'un air de dire « ici on parle le flamand ». (164)<sup>15</sup>

Q. *Avez-vous entendu parler de formes de spectacles en flamand ?*

R. Y ont fait cha al'radio, l'théât' wallon... et ch'étéot du franco-belge... ch'étéot l'patois d'Belgique, te comprenos qu'ch'étéot in mitan d'français, in mitan d'flamind. (273)

Ainsi, comme on l'a vu, *parler belge* peut évidemment signifier parler flamand :

Il était d'origine belge de Poperinghe. Il avait un frère qui était tisserand à Armentières, quand il venait, ils parlaient en belge et maman était en colère parce qu'elle ne comprenait pas. (88)

Mais dans d'autres cas, *parler belge* semble plutôt signifier parler un français approximatif :

J'ai même été en pension en Belgique pendant six ans alors. Il y en avait qui parlaient pas flamand mais qui parlaient belge un petit peu, « moi une cousine ici n'est-ce-pas ». (23)

15. Bien que les identités des témoins soient fournies nous avons préféré nous limiter à la référence de pagination.

et des expressions grossières ». Ce dénigrement agressif peut provoquer chez certains une intériorisation de ce jugement de valeur fondée sur des critères esthétiques inattendus :

Oh ouais, ouais! j'sais bin parler pato! Mais j'parle jamais! j'aimos nin! j'aimos nin! j'aimos nin!... J' trouv' que ça dégrade! ça abîme la voix! Pasque les mots sont pas si beaux!... (278)

Malgré tout cela le picard reste bien la langue majoritaire :

Ichi, in n'intindot foque parler du patois [parler que le patois]. (265)

Au premier chef parce qu'il s'agit de la langue de la rue :

Y parlottent français quand y'étoitent à l'école, mais quand y'z'étoitent dins l'cour de l'école et dins les rues, y parlottent l'patois. Là y'avot pas d'français. (265)

Somme toute, la situation du picard à Roubaix se présente comme celle d'une diglossie classique, avec sa distribution fonctionnelle et son autodépréciation. Elle offre, cependant, de fortes particularités micro-régionales puisqu'il s'agit d'un dialecte initialement majoritaire, urbain et ouvrier. L'immigration va venir compliquer cette situation – conflictuelle certes, mais claire dans sa dichotomie – en apportant une nouvelle composante et surtout en important en quelque sorte toute la complexité de la situation linguistique du royaume voisin. Aussi, pour tenter de nous retrouver dans l'écheveau ethnolinguistique belge tel qu'il s'embrouille dans les esprits d'alors, allons-nous nous appuyer, de l'intérieur de nos témoignages, sur le réseau des appellatifs.

## LA CONFUSION ONOMASTIQUE ET LES REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES

Dans ce discours sur l'Autre formé par nos entretiens, on est d'emblée frappé par la richesse des appellatifs ethniques et linguistiques comme par la variété des qualificatifs attenants. La nature même de l'enquête est à la source d'une dissémination de vocables employés de façon autonymique, de jugements épilinguistiques parfois virulents, voire d'amorces de réflexions métalinguistiques dont on sent

*Flamand, flamind, flamingue* (fém.)<sup>16</sup>, *flamindjente*

Alors quand il est venu à Roubaix, on l'a appelé le « p'tit *flamin* » pasque i parlait pas français! (276)

Le mot *flamand* est le plus souvent utilisé sous sa forme picarde et avec son sens ethnique. Cet emploi ne paraît pas alors aussi neutre que pour la forme française : s'y ajoute une légère connotation péjorative, une valeur ironique. Le terme est considéré comme provocateur dans la cour de récréation où il est source de bagarres sans conséquence. Selon la grande majorité des témoins, il ne s'agit ni d'agressivité ni de mépris mais d'une simple façon de marquer une différence, de prendre une légère distance. D'où les clausules rituelles du type « Ce n'était pas méchant! » (32) :

Bin moi j'étais gamine, je n'ai jamais entendu de choses méchantes. Oh peut-être une réflexion, on aurait pu dire « Oui, toi l'*Flamin*! » si ils étaient fâchés, « sales *Flamins*!... sales *Flaminiques*! » (12)

À noter que l'un des témoins est capable d'affilier correctement sa langue maternelle :

Non, c'est un dialecte, le flamand. L'allemand et le néerlandais sont plus écrasés. Le néerlandais et l'allemand sont des langues mères, tandis que le flamand c'est dérivé, c'est un dialecte... pas une langue vivante [sic]. (52)

On aura relevé la dévalorisation sous-jacente de cette description. Cette minoration implicite peut aller jusqu'à une franche péjoration chez un immigré de souche wallonne :

Parler flamand c'était pas un langage. Je ne suis pas loin d'admettre ça, il n'y a pas vraiment de langue flamande, c'est du néerlandais plus ou moins esquiné... (212)

La dévalorisation se calcule vraisemblablement sur les préjugés en vigueur en France : si le flamand est du néerlandais « esquiné », c'est sans doute de la même façon que le picard est du français

16. « Ma mère n'était pas une wallonne, c'était une Flamande, vraiment une flaminck comme on appelle ici... » (171).

Il n'en reste pas moins qu'une minorité de nos migrants provient des zones romanes de Belgique : picarde et wallonne.

#### *Picard*

Les Belges francophones arrivent essentiellement, pour des raisons de proximité géographique, de la partie méridionale de la Romania belge, c'est-à-dire de la zone picarde. Cependant le mot *picard*, s'il vient à apparaître dans nos témoignages, concerne les Roubaisiens et signale un témoin particulièrement bien informé. Les textes d'époque n'appliquent jamais le mot à la réalité belge, ce vocable scientifique ne s'étant tant soi peu diffusé que ces dernières années.

#### *Wallon*

Il s'agit du terme qui englobe usuellement toute la Belgique romane. On se doute que l'assimilation linguistique de ce type de locuteurs n'a guère fait problème. Reste que tous les témoins soulignent que l'ouvrier « wallon » se reconnaît sans peine à certains schibboleths comme *septante*, *monnaie* (58, 190), *pour une fois*, *savez-vous seulement*, et toujours à son « accent » :

Il leur reste quand même un p'tit accent! C'est... y a rien à faire... car c'est comme ça... ils avaient tout de même ce petit accent là... qui est resté! [a propos du parler des parents wallons du témoin, 157]

Dans notre corpus, il est fait mention à plusieurs reprises des liens anciens et profonds entre la Belgique romane et la France. On devine sur le sujet une véritable mémoire populaire reposant parfois sur des légendes familiales, telles que des marques de faveur d'un roi de France, les guerres napoléoniennes... (33). Quant aux Tournaisiens, ils excipent d'un fabuleux brevet d'antériorité :

J'ai encore de la famille à Tournai, quand je voulais faire marcher la cousine, je disais « Hé! la Flamande! » Elle disait : « J'sus pas *flamin*, j'sus plus français qu'toi. » Elle disait : « Clovis y est venu au monde à Tournai ». Les Wallons sont plus intégrés avec les Français que d'autres. (153)

« déformé ». Jugement de valeur unique dans notre corpus car ailleurs la langue ne constitue pas un objet de dénigrement. Cependant on perçoit à l'occasion, en situation de communication, un agacement fondé sur le sentiment d'exclusion que provoque l'inintelligibilité du langage de l'Autre.

Puis alors pour eux c'était bien, pasqu'ils pouvaient blaguer sul'dos sans qu'il comprenait... Et çà... une bonne habitude chez eux! (160)

Il parle encore une fois *flamingi* celui-là, alors! [présenté comme une réaction typique]

Quand ils parlaient comme ça, on disait « ils sont encore en train de *flamingier* ».

Cette expression est restée parce qu'il y avait des femmes qui aimaient bien parler. Et le mari rentrait et disait : « Ah bon elle est encore partie encore une fois *flamingi* celle-là! » (267)

Des équivalents locaux sont ensuite fournis : *flamingi*, c'est babilier, *raconter le conte*. Ainsi le verbe dérivé de l'ethnique ajoute au sens habituel de "bredouiller", attesté largement en dehors de notre corpus, le sens de "papoter", "commérer".

Enfin on trouve une occurrence du mot *flamingant* sous sa variante roubaissienne *flamingante*, *flamingente* :

Non, j'ai jamais eu d'immerdemin avec les flamins, hein, puisque m'mère ch'êtot eune *flamingente*... (259)

Le mot *flamingant* a ici conservé son sens premier, qui en français courant désigne de façon neutre un locuteur néerlandophone, sans aucune connotation militante. Cette dernière acception, largement propagée par les médias, semble inversement apparaître dans cette affirmation :

Tu sais parler le français pour des Flamands c'était un galon sur la manche, ce qui fait que maintenant les Flamands et *flamingants* sont enrégés contre la France. Maintenant ils détruisent les panneaux c'était écrit en français, ils vont bientôt baptiser le Mont Blanc « Blanckenbergue ». (244)

Le flamand n'est pas perçu comme une réalité homogène et on se plaît à souligner sa variation diatopique. Ainsi dans l'esprit des néerlandophones, les subdivisions dialectales s'ordonnent-elles de façon urbaine, ville plus banlieue ou plat pays.

Parce que nous venions de Bruges, nous avions un dialecte à peu près semblable avec tout ce qui entourait Bruges... Toutes les personnes qui venaient de Bruges, Colokerque, Sainte-Croix, Hazebrouck, Saint-Michel, Saint-Pierre... Toutes ces personnes se recherchaient... et les personnes qui venaient de Gand par exemple... (184)

Par deux fois, il est aussi fait mention de problèmes d'intercompréhension entre différentes communautés flamandes :

Un bonhomme est venu... des Flandres pour demander un certificat attestant qu'il avait travaillé là, mais il ne parlait que flamand. Nous avons appelé un ouvrier flamand qui était dans l'usine, on lui a dit « Veux-tu traduire? » Ils ont baragouiné et l'ouvrier de l'usine Bets et Bitrema s'est tourné vers nous : « Je ne comprends rien, il ne parle pas le même flamand que moi! » (212)

Dans le passage au français, les autochtones se contentent rituellement de mentionner l'« accent » de la façon la plus vague, à cette exception près :

On disait : « Ah! On entend que c'est un Belge parce qu'il a la façon de rouler les R et puis leur accent flamand. » (238)

Seul schibboleth signalé régulièrement, le fameux juron « Gogfordeke, Godfordon » (155) :

Mais leur mot favori, comme nous on dit « merde », eux ils disaient « Godfordome ». (50)

S'y ajoute, de manière plus structurelle, l'absence souvent citée de maîtrise des systèmes du tutoiement et du vouvoiement.

Et y tutoient, y vouvoient, y font tout en même temps! (145)

On retrouve ces traits amplifiés à dessein dans toute une littérature régionale qui caricature les nouveaux arrivés et parodie un sabir franco-picardo-flamand de fantaisie<sup>18</sup>. Un témoin récite spontanément une de ces œuvres :

17. Histoire similaire et formule identique p. 240 : « Je n'comprinds nin, il parle nin l'même flaminnd qu'mi. »

18. Un autre témoin y fait clairement référence, en citant notamment la célèbre chanson *Marchand d'œcles* du Broutteux (222). La parodie du français parlé par un Flamand constitue un genre de la plus haute ancienneté, attesté dès le XIII<sup>e</sup> siècle! Cf. Roger Berger (1981) XXIII : 240.

Y a la chanson du gars qu'est venu avec son baudet qui chante : « Quand j'suis venu de Fluteghem avec mon baudet et ma grosse femme pour venir rester à Roubaix... La première maison que j'treufe, j'rinte d'dins comme in Flamin, j'installe tous mes berleuffes... La première nuit que j'passe, j'dis « god-fordeke! », Sophie, Y a trop d'punaises, j'suis pas à mon aise... Le punaises qu'y a dins min lit vont tout manger mi! » (155)

Le vocabulaire qui concerne maintenant le Flamand, l'individu et non plus la langue, offre un autre champ d'investigation plus spécifique.

### L'immigré flamand : appellatifs et qualificatifs

On a relevé ici, outre les appellatifs proprement dits et présentés comme tels, quelques appositions et attributs, notamment en tournures présentatives (« c'était des... »).

Alors comme injures. C'étaient pas des injures mais enfin « Tais-to sale flamin, cha va eh flahute! les flamins, les flahutes, les pots au burre. »

### Flahute

Cet ethnique péjoratif<sup>19</sup> apparaît à plusieurs reprises (34, 214, 241). Le mot est ancien, déjà chez Brûle-Maison, la meilleure illustration étant fournie par le « Dialogue entre un Flamand et une Daruse de la paroisse de Saint-Sauveur » :

Aveucque ti je n'sarot tout d'bon/Bétôt ni Flament ni Wallon...

Adieu fichu Flahute! / va t'en avec tes flutes... (*Chansons et pasquilles*, pièce 47, 275, v. 52-53, 59-60)

Il s'agit d'une métonymie, la *flûte* renvoyant à la haute taille et la morphologie allongée perçues comme caractéristiques des Flamands. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle le mot est utilisé de façon plaisante dans la métropole lilloise et sans doute au-delà. Il existe une variante *flayute*, à Mouscron notamment. En France, le mot est tombé en désuétude depuis au moins une génération.

19. Fernand Carton (1965 : 419) le définit comme : « Flamand, personne qui s'exprime mal » dans *Français Coiffignies dit Brûle-Maison. Chansons et Pasquilles*.

### Pot au burre

L'appellatif tire ici son origine de l'habitude qu'avaient les frontaliers d'apporter la matière de leur déjeuner. On sait que les pratiques alimentaires sont à la source de nombreux appellatifs ethniques péjoratifs mais, au-delà de l'objet distinctif, se glisse aussi la réprobation envers ces immigrants qui refusent de s'approvisionner en France. Ce blason a fait mouche : c'est lui qui est le plus spontanément employé. Il n'est plus connu que des anciennes générations.

### Boches du Nord

Cette aimable locution a désigné dans la bouche des populations d'accueil – si l'on peut dire – les habitants du Nord-Pas-de-Calais (à commencer vraisemblablement par les gens du Westhoek) chassés par les exodes des guerres vers les contrées méridionales. Elle pointe ici les Flamands, coupables originellement de parler une langue germanique et donc susceptibles de sympathie avec l'ennemi. Mais nos emplois sont rares (deux occurrences), liés à un contexte de guerre, rapportés ou attribués confusément (145) et au total peu significatifs. Cela dit la population de souche perçoit clairement l'appartenance du flamand à un groupe linguistique germanique puisqu'elle a pu constater sous les deux occupations l'intercompréhension facile entre Flamands et Allemands, source d'un relatif favoritisme au détriment des Français<sup>20</sup>.

### Crewards

Terme original, semblant relever du français régional. Il est en tout cas inconnu des principaux dictionnaires du français<sup>21</sup>, comme des lexiques picards. Le *creward* désigne dans nos entretiens l'ouvrier immigré qui casse les salaires en se tuant au travail. En français, ce signifiant désigne un être famélique. Sur le modèle *crever de faim*, le sémantisme a pu glisser vers « celui qui se crève au travail » (sous-entendu pour un salaire de famine).

20. La locution traîne encore dans le Midi pour désigner les gens du Nord-Pas-de-Calais.  
21. Ainsi le T.L.F. (6, 47) ne propose-t-il que les deux sens d'"enfant mort-né" et de "malade sur le point de mourir".

Ce terme virulent revient sans cesse dans la bouche des témoins ayant vécu sur le terrain la concurrence des immigrés belges, les *crewards* déclenchant une compétition effrénée au plan de la productivité :

C'étaient des durs au boulot, y poussaient les autres à en faire encore plus ! C'est pour ça, après, après, c'est, on a parlé des gens du Nord en disant « C'est des *crewards* ! ». Z'étaient un peu forcés ! J'ai entendu parler de mes grands-pères. Eux y z'étaient forcés, pour pas avoir l'air con vis-à-vis des Belges ! pasque y avait aussi la fierté du Français. Le Belge y était fier, l'Français aussi et ce qui sait faire, ben y a pas de raison que... (145)

Le mot semble bien vivant et un interlocuteur esquisse une comparaison d'actualité :

Comme par exemple, la mentalité qu'on a maintenant qu'on dit que les gars du Nord c'est des *crewards* quand on va travailler dans le Midi, c'est aussi de la sélection, les patrons de par là prennent plutôt un gars du Nord plutôt qu'un gars du Midi. C'est à peu près le même système. (167)

#### *Broucheux d'manche*

On disait : « c'est un Flamin, ch'est in broucheux d'manche, quoi ! C'est un gars qui carresse pour lui avoir du meilleur boulot ! » (153)

L'accusation se conforte dans la bouche du locuteur d'une solide opposition implicite avec le stéréotype du caractère franc et direct du Français, surtout dans sa variante endogène d'ouvrier du Nord.

#### *Bradeux d'ouvrache, Briseux d'ouvrache*

« Ch'est ti qui va brader l'ouvrache ichi, retourne dins tin pays ! » Combien ils entendaient ça les Flamands ! (215)

Le mot *bradeux* est déjà en lui-même fortement réprobateur dans un monde de la rareté où toute forme de gaspillage est stigmatisée. Le rapprochement avec la nature sacrée du complément, *l'ouvrache*, renforce la vigueur de ce composé. La seconde locution permet de comprendre qu'il s'agit plus précisément de l'emploi et par conséquent du salaire. Le bradeux et le briseux d'ouvrache cassent les salaires, faussent le marché de l'emploi, privent de pain les autochtones.

#### *Briseur d'grève* (159)

Accusation majeure dans le monde ouvrier. Et validée par les faits : le recrutement massif de travailleurs flamands comme « supplanteurs » (selon le terme cité pour la Wallonie par Yves Quairiaux) constituait une des parades favorites du patronat lors des mouvements sociaux. Les contextes des trois dernières locutions semblent indiquer une utilisation en appellatifs. À signaler que le mot *jaune* apparaît dans ce contexte (152).

#### *Baudet d'machon* (143, 159)

Terme relevant de la division du travail dans le bâtiment. Il désigne le manoeuvre assistant le maçon : travail dur, au bas de l'échelle ouvrière, réservé le plus souvent aux Flamands.

Et alors y avait les *baudets d'machons*, que les *baudets d'machons*, aussi eux y montotent le ciment, les briques, tout était monté à l'échelle, à dos d'homme... (159).

Le terme est utilisé par deux Belges de zone picarde (Herinnes, Seles). Inconnu des lexiques picards – hormis celui de Comines-Warneton (113) –, il se trouve également chez le Broutteux mais son aire dépasse l'agglomération lilloise puisqu'on le retrouve dans le bassin minier où il est encore en usage.

Par ailleurs H. Bourgeois ajoute à côté de « *manoeuvre maçon* » : « Par extension, "trépiéd servant à supporter le bac à mortier" ». Ce sens n'est pas attesté dans le G.L.F. mais le rapprochement s'opère ici avec le *baudet* comme "tréteau utilisé par les scieurs de long", qu'on retrouve d'ailleurs un peu partout en Picardie : v. ALPic 297. "(le) chevalet (à scier, à fagoter)". Le parallélisme sémantique s'impose alors avec le valet désignant toutes sortes de supports.

Quoi qu'il en soit, c'est tout bonnement la métaphore animale qui fournit la clé de ce composé. Le mot *baudet* est courant en picard, notamment dans son sens scolaire, et à l'exclusion totale du français *âne*. Il reste bien vivant, notamment dans la locution *querqué comme un baudet*.

### Batilleux

On disait d'eux c'est des *batilleux* parce qu'ils avaient le sang qui leur montrait facilement à la tête. On a même vu sortir les couteaux. (243)

Seule attestation du mot mais non de ce trait de comportement.

### Fainéant

Cette interjection est d'autant plus insolite qu'elle est destinée à des ouvriers flamands se rendant à leur travail! Dans une situation de grève, qui plus est... (256). Mais on trouve le mot dans un contexte strictement identique chez Mousseron, en milieu minier hennuyer donc :

Aux rar's non grévis's in crie : Fainéants ! roufions !<sup>22</sup> vindus ! (*Dans nos mines de charbon*, 2, 27-28)

En fait, il ne s'agit pas d'un régionalisme puisqu'un auteur de l'époque le cite comme argotique en précisant qu'il est d'origine syndicale (cégétiste) avec le sens précisément de "jaune" (A. Niceforo, 1912 : 35).

La multiplicité des appellatifs consacrés aux frontaliers belges avait déjà retenu l'attention du géographe Firmin Lantaker :

Le frontalier en déplacement journalier ou hebdomadaire devenait ainsi un personnage assez caractéristique du monde ouvrier du Nord : le Belge d'une façon générale, mal discernable lorsqu'il avait les mêmes habitudes que ses compagnons français et résidait très près de la frontière; le *Popol* (sujet du roi Léopold), le *Filénin* (Flamand), le *pot d'birre* des Roubaisiens, le *pap' gamelle* (gamelle de bouillie à base de petit lait) des Halluinois lorsqu'il conservait une allure rustaude et venait de villages éloignés.

Et de préciser à propos du *frontalier* :

Ce terme n'entrera dans l'usage qu'à partir de 1928 avec l'institution de la carte frontalière; auparavant on parlait couramment et sans péjoration de quarante-six sous. (Lantaker, 1973 : 507-508)

La richesse de notre corpus en appellatifs désignant les immigrés belges et leurs langues souligne la complexité de la situation linguistique.

22. *Rouffioir, rouffiau* : jaune, traître, briseur de grève.

tique de départ et les difficultés de sa représentation pour un public souvent peu instruit et toujours mal informé. Par-delà une certaine confusion générale, elle révèle dans le détail une réelle finesse d'observation de nos témoins qui, tous, soulignent que l'Autre est d'abord reconnu à ses particularités langagières avant tout autre critère d'apparence (morphologie, vêture, casquette par exemple). Cela dit, ce qui frappe à relire cette liste, c'est son côté peu flatteur. Mais il s'agit en réalité d'une distorsion qui nécessite impérativement d'être signalée. En effet, les discours de dénigrement ne constituent qu'une toute petite minorité des entretiens (trois ou quatre au plus sur vingt-six), bien inférieure en tout cas à l'ensemble des discours exclusivement laudatifs. De fait, la grande majorité des témoins semble mettre un point d'honneur à minimiser, voire à nier toute attitude conflictuelle entre les deux communautés<sup>23</sup>. Les critiques directes ou rapportées envers les arrivants, les affirmations déplaisantes, sont rituellement suivies de clauses de minoration ou de rapprochements apaisants avec les comportements d'autres populations immigrées. Il n'est pas de témoin si prévenu qui ne reconnaisse aux Flamands quelque qualité, l'ardeur au travail et le sens de la solidarité (ethnique) faisant l'unanimité. Il n'en reste pas moins que la dénomination, *nom jeté* collectif, fonctionne toujours sur le mode dépréciatif, dans le cas des Flamands comme dans celui de n'importe quelle autre communauté car on ne voit pas en français d'immigré désigné de manière hypocritique.

Ce correctif apporté, l'examen des termes utilisés fournit quelques autres enseignements. On constate d'abord que ces vocables ne sont jamais flamands d'origine ou d'allure : la langue de l'étranger n'est pas retournée contre lui pour le frapper de dérision. Quand il n'est pas picard<sup>24</sup> le système d'appellation relève d'un français trivial (*crezards*,

23. Jusqu'à cette attitude limite : « J'ai jamais entendu parler flamand, moi! » Témoin dont la mère était française et le père originaire de Gosselies (75).

24. Dans les actes du Colloque *L'Innuge de l'Autre*, Danielle Delmaire (1996) signe un article intitulé *Les Vlaminiques ou le dénigrement des immigrés Belges. Vlaminiques* étant le mot par lequel les Flamands se désignent eux-mêmes dans leur propre langue on peut penser qu'il s'agit d'un emprunt côté français, par dérision. Nous n'avons pour notre part jamais rencontré ce terme de ce côté de la frontière.

*Boches du Nord*) qui en authentifie l'origine populaire. Le second trait frappant concerne la motivation, toujours fondée empiriquement, soit sur le descriptif pur (*pot au beurre*<sup>25</sup>), soit sur l'observation d'un comportement qui nécessite le plus souvent de forger un composé à partir d'un nom d'agent suivi d'un complétif (*broucheux d'manche, bra-deux d'ourache, briseur d'grève*) selon la tendance bien connue du picard à la périphrasé. On notera enfin à propos des termes simples (*batilleux, crevards, fainéants*) que leur forte connotation morale, leur condamnation immanente s'inscrivent elles aussi dans un contexte descriptif.

### LA RÉALITÉ DU TERRAIN

#### Le flamand dans la ville

L'une des particularités de l'urbanisation de Roubaix est son caractère inorganisé. Le patronat du textile n'a jamais songé à regrouper son personnel comme l'ont fait les compagnies des houillères et la "courrée" a bien peu à voir avec le coron. La spéculation immobilière anarchique des classes moyennes n'était donc guère favorable au regroupement ethnique. Cela dit les nouveaux immigrants n'en éprouvent pas moins un besoin de regroupement qui peut amener des concentrations au plan de l'habitat, chez des compatriotes logeurs, en garni. Mais cette pratique est par nature trop éphémère pour jouer dans le sens de la constitution de noyaux ethniques durables.

Ils commençaient par des chambres garnies. Autour des usines, il y avait des cabarets puis ils louaient des chambres. (48)

Un autre facteur déterminant, celui du regroupement spatial dans un quartier, a visiblement fait défaut. Les témoins citent quelques rues ou endroits précis qui auraient hébergé une densité particulièrement élevée d'immigrés flamands (à commencer bien sûr par la célèbre rue des Longues Haies) :

25. On pourrait ajouter cette périphrase *migeux d'lard*. Si cette locution n'apparaît pas dans notre corpus, la prédilection des Flamands pour le lard constitue un leitmotiv des entretiens.

Ah! Y avot des cours qu' ch'étot tout flamin! tout dins l'rue des Longues Haies! (272)<sup>26</sup>

Ici il s'agit de regroupements par petites unités, en "courées", donc ponctuels.

Un autre parle de « concentration énorme » de Belges dans le quartier du Pile (243) mais, à ces exceptions près, il n'est pas question d'une monopolisation d'une portion du territoire municipal. Il n'y a donc pas de « ghetto » – terme impropre d'ailleurs, s'agissant d'une population majoritaire – mais, par-delà quelques concentrations plus fortes une dissémination assez homogène à travers tout le Roubaix populaire. Au total, ce type de répartition constitue un facteur favorable d'intégration et d'apprentissage du français...

Roubaix c'était la ville aux cent ou deux cents cheminées... y avait des usines dans tous les coins... donc on peut pas dire qu'il y en avait un plus intégré avec les Flamands qu'un autre...<sup>27</sup> Vous allez au Pile, y avait des Flamands, au Cul-de-Four, y avait des Flamands, La Guinguette y avot des Flamands... L'Alma y avait des Flamands. (147)

Nos témoins abordent volontiers le thème de la spécialisation ethnique de certains petits commerces. L'exemple des boulangers, des cafetiers, des épiciers, des marchands de charbon et surtout des bouchers est souvent donné :

Roubaix, Tourcoing, Wattrelos et tous les environs, les bouchers, les boulangers, c'était presque tous des Flamands. 80 % c'était des Flamands. (49)

Beaucoup de boucheries, c'était en flamand... quand on allait à la boucherie eh bin moi je me rappelle... le boucher parlait avec des personnes en français, il parlait avec d'autres en flamand. Il parlait les deux langues... (143)

Cette dernière spécialisation professionnelle découle souvent d'un emploi antérieur à l'abattoir (149). Mais ce qui nous importe ici c'est que la nature commerciale de ces activités, loin d'enfermer le migrant dans son groupe devient, au contraire, source de contacts et

26. Cette rue, la plus connue, la plus chargée d'histoire de Roubaix, avait précisément de longue date cette réputation d'être un fief flamand. On lira en *Arrivée* un témoignage d'époque (caricatural!) tiré du *Flâneur roubaisien*.

27. *Sic*. Comprendre : il n'y avait pas un quartier comportant davantage de Flamands qu'un autre.

de bilinguisme. De son côté, la ménagère roubaisienne possède ses fournisseurs attirés mais ce choix, s'il n'est pas arbitraire, repose sur des raisons où les considérations linguistiques apparaîtraient sans doute saugrenues (177).

En revanche, il existe une tendance au regroupement spontané au plan des loisirs, essentiellement dans la sociabilité de cabaret. Ce fait est maintes fois souligné par nos témoins. Quelques cafés sont connus pour être les lieux où l'on chante en flamand et on y signale une pratique spécifique : celle de la constitution de « caisses d'épargne » rudimentaires<sup>28</sup>.

Ils sont assez proches l'un de l'autre... y z ont quand même l'esprit flamand, y se regroupent ensemble... Les caisses d'épargne dans les cafés, les ducasses à pirrots<sup>29</sup>... hein ! c'est un peu le style flamand, çà ! (149)

Sont également fondées des associations de joueurs de cartes, de *bourleux* (227). Quelques jeux inconnus dans la place sont même introduits tel le *volgel spik* ou jeu de fléchettes (226) et leur pratique se répand ensuite largement.

Ainsi les immigrés se regroupent-ils volontiers au travail, au café, dans leur habitat, dans leurs loisirs. Autant d'occasions de parler flamand avec une tendance au repli pour les premiers arrivants, provoquée ou entretenue par des réticences côté français. Mais rien de systématique ou d'exclusif dans tout cela, nos témoins insistent d'eux-mêmes sur ce point : simplement une attraction spontanée qui va perdre de sa séduction au fil de l'installation tandis que le brasseur s'amorce avec les jeunes générations (228).

Par ailleurs le flamand n'est pas exclu de l'espace public : noms de rue, publicités, placards officiels, signalisation... Le Roubaix de l'époque propose déjà au flâneur une riche lecture sémiologique. Un fait a frappé nos témoins qui le mentionnent régulièrement : les fameuses pancartes du type *Men spreek vlaams* (32, 33, 48, 164, 211, 226, 252, 308) affichées dans certains commerces et cafés. Tout autant

28. Il s'agit de simples boîtes proposées comme tire-lires sur les comptoirs.

29. Les *pirrots* en question sont des saucisses... Ce type de manifestation folklorique n'a, bien entendu, rien d'une importation immigrée mais l'erreur est révélatrice de la sociabilité vive qui est associée à l'image du Flamand.

qu'un argument de vente, il faut y voir un clin d'œil à l'adresse des arrivants, un repère leur offrant l'occasion de se retrouver dans tous les sens du terme.

L'estaminet c'était leur point de chute et les Flamands avaient pas mal d'estaminets. Ils restaient dans l'ambiance de leur village, de leur ville. C'était pour eux une façon de se retrouver un petit peu dans leur pays, dans leur ville, dans leur terroir. Combien on a vu de cafés *À la ville de Merin*, *À la ville de Mouscron*, *À la ville de Bruges*? Et pourquoi? Parce que le patron était de Menin de Mouscron ou de Bruges. Il avait travaillé et il avait ouvert un bistro! (27)

Il y avait sur les murs un crucifix dans la salle du café dans la plupart et il y était marqué « Ici on ne jure pas. » C'était marqué en flamand. C'était impératif. (12)

C'était sur la vitrine avec des lettres en émail « Ici on parle flamand ». Une étiquette en flamand. Donc, certainement, comme ils parlaient flamand, y avait des Flamands qui devaient venir prendre un verre là... Le gars qui est flamand, qui est perdu, savait qu'il pouvait rentrer là et avoir un renseignement. (149)

Cette fonction d'entraide est soulignée à propos de la coopérative *La Paix*. Le gérant du café où était sise la société servait d'entremetteur avec l'administration :

Et quand tu avais besoin d'un renseignement ou des papiers de ceux qui ne savaient pas bien s'exprimer ni écrire en français, ils allaient trouver Guste et il allait à la Mairie, il s'occupait de tout... (50)

On devine que ces fonctions de convivence, de solidarité, perdront leur raison d'être avec l'intégration mais d'après nos interlocuteurs les dernières inscriptions de ce type n'auraient toutefois disparu que dans les années cinquante (185)<sup>30</sup>.

Cependant là non plus ces regroupements occasionnels n'aboutissent pas à une exclusivité de clientèle (308).

### **Le flamand dans la vie publique**

Le flamand dispose par ailleurs d'un certain nombre d'instances qui lui permettent d'exercer des fonctions hautes, d'exister officiellement : presse, vies syndicale et religieuse.

30. Signalons le retour de ces pancartes, notamment à Lille, et dans les boutiques les plus huppées : c'est qu'il s'agit dorénavant de séduire le riche chaland flamand...

La presse flamande parvient à Roubaix par deux canaux différents : quelques titres, dont deux sont cités de mémoire (92 et 198), sont distribués par les circuits commerciaux ordinaires mais des exemplaires parviennent aussi, tardivement, par le relais du prêt individuel. On ne dispose évidemment d'aucun moyen d'estimation mais il faut garder à l'esprit cette circulation classique de la presse populaire qui multiplie le nombre de lecteurs par acheteur. Cependant, il n'existe pas de journal local propre à la communauté de langue thioïse ni, apparemment, aucune sorte de publication spécifique, susceptible de prendre le relais lorsque les liens avec le pays d'origine se seront distendus<sup>31</sup>.

L'incidence de la vie syndicale s'avère aussi délicate à mesurer, en raison de traditionnels problèmes d'interprétation<sup>32</sup>. Le processus en tout cas fonctionne dans le sens de l'effacement. On trouve quelques ultimes témoignages de l'utilisation du flamand comme instrument de la vie syndicale (216, 230). L'intégration définitive aux luttes dans l'entreprise – entendons : permanente, et non pas lors de conjonctions passagères avec les intérêts des camarades roubaisiens<sup>33</sup> – ne se fera toutefois qu'après la Seconde Guerre, à une époque où le destin du flamand est scellé. De toute manière son usage dans la vie syndicale n'aura été que ponctuel, essentiellement oral (aucun témoin n'a entendu parler d'organe spécifique), et surtout cette pratique n'aura, semble-t-il, jamais constitué un enjeu.

Seule exception, qui a laissé des traces dans le domaine social, la fondation d'une coopérative mythique (*La Paix*), articulée avec une Mutuelle liée au syndicalisme gantois :

[Le gérant] était toujours en relation avec les mutuelles belges comme à Menin, et d'autres mutuelles gantoises même parce qu'ils étaient en relation avec Gand, Anvers... (50)

31. Il existe une presse flamande éditée dans le département. La *Bibliographie de la Presse du département du Nord* indique ces quotidiens au titre explicite : *Het Vlaamsch Kruis* (sous-titré *Voor de Vlamingen van Frankrijk*), et *Het Volk der Franschenen*.

32. À cause de la contradiction entre l'utilisation des ouvriers flamands pour casser le marché du travail ou les grèves et l'activation de la lutte syndicale locale par des militants brugeois ou gantois très dynamiques.

33. Cf. M. David, A. Guillemin et Ph. Waret, vol 2, sd : 78-84; le témoin est un responsable CGI.

On devine que cette activité devait se mener en flamand, ce que confirment les procès verbaux rédigés en cette langue et dont l'évolution est significative<sup>34</sup>.

Enfin la confusion règne lorsqu'on aborde le chapitre religieux. Pour l'ensemble de nos informateurs, s'il existait des prêtres parlant flamand, il n'y avait pour autant aucun particularisme linguistique dans la pratique. Quelques témoignages s'inscrivent cependant en faux; l'un concerne la formation de cercles catholiques flamands :

Si bien qu'ils ont formé des cercles surtout dans les paroisses catholiques... et là aussi il y avait un aumônier flamand. (215)

et d'autres parlent d'usage du flamand pour la messe :

Oui. Ça existait. Des messes en flamand c'était en 1917-18-19-20 jusque 28, après ça s'est un peu dispersé, c'était en français après. (51)

À Saint-Jacques, démolie en 1906, on confessait et on prêchait en flamand à certaines messes et ensuite quand ils sont allés rue de Menin ouvrir une école confessionnelle, il y avait la chapelle qui servait aux Flamands et où on prêchait et confessait en flamand. Ça ne se faisait pas dans les autres églises, donc ils avaient bien leur fief. (230)

Rares sont donc les témoignages de différenciation linguistique dans la pratique religieuse : ce phénomène, bien repéré par l'historiographie locale pour le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, n'a cessé de s'estomper au fil du temps avant de disparaître totalement.

### Le passage au français

Les notations abondent ici, non seulement sur le processus diachronique, intergénérationnel, celui qui provoquera l'effacement du flamand et qui a souvent pu être observé directement par nos témoins, mais aussi sur le changement synchronique, individuel, du primomigrant, le plus souvent reconstitué grâce à la légende familiale.

34. Les documents reproduits dans le dossier pédagogique illustrent cette évolution : les statuts de la Mutualité Franco-belge, installée à La Paix le 6 octobre 1929, sont rédigés en flamand (p. 47) ; à la Libération, les comptes-rendus de cette association sont bilingues (p. 49) ; à partir de 1947 ils passent intégralement au français.

*Une francisation déjà amorcée*

La francisation était parfois déjà initiée par les institutions belges, scolaires ou religieuses :

J'allais à l'école [à Calcken] le dimanche pour apprendre le français... C'étaient des religieuses. (35)

à l'époque [sujet né en 1914], moi, et mes parents, on était obligés de parler une heure par jour à une récréation sur deux, du français dans les écoles flamandes. (46)

Très souvent aussi le terreau a été préparé par de nombreux contacts, préalables à l'émigration :

On a tous un grand père qui a travaillé avant 14 même en France... (33)

en particulier lors des campagnes saisonnières qui emmenaient des équipes fournies à travers les départements septentrionaux pour les travaux successifs du lin, de la moisson, des briques, des pommes de terre, des betteraves... (33)

Des sujets flamands n'hésitent pas non plus à saisir les possibilités d'acquisition du bilinguisme à l'intérieur du royaume :

Quand j'étais soldat, j'ai demandé à aller avec les Wallons à Tournai pour savoir la langue. (32)

Ainsi une proportion croissante de Flamands a-t-elle en fait connu un début de scolarisation en français :

Ah oui : au moins 30 %<sup>35</sup> Ils connaissaient tous le français un peu. Pas dire approfondi, l'orthographe, tout ça non, mais ils s'exprimaient, ils savaient se faire comprendre, ça c'est certain. (47)

*Le désir du français*

L'un des atouts présumés du flamand résidait dans la proximité de la frontière. Adossé à une région-mère peuplée, le flamand de Roubaix n'était pas vraiment coupé de ses racines. Un parallélisme s'esquise ici avec le West Vlaamsch et d'autres langues périphériques

35. Sujets arrivés en 1926. L'estimation de 30 % d'une classe d'âge ayant des notions de français est purement intuitive.

de France. Et, de fait, le phénomène a pu jouer pleinement à l'époque des allers-retours transfrontaliers quotidiens. Mais les choses ont évolué avec le passage à la véritable immigration et ses phases multiples, de l'errance initiale au changement de nationalité. Le maintien des liens avec la famille restée au pays semble avoir suivi une évolution parallèle : permanent pour les frontaliers, il s'estompe vite avec l'installation en France. Et le passage d'un parent venu de Bruges ou de Gand constitue un événement pour les enfants de la deuxième génération, quand ce n'est pas l'occasion de découvrir avec surprise que leurs propres père et mère parlent une langue étrangère! (199)<sup>36</sup>.

À quoi s'ajoutent les contacts nombreux avec les nouveaux immigrants qui entretiennent également la pratique de la langue maternelle :

On était bien accueillis... il y avait les personnes qui sont arrivées avant nous et nous étions invités régulièrement chez eux, comme nous on les invitait ensuite... On y parlait le flamand, parce que la maman ne parlait pas le français, ni le père, pratiquement pas... donc les enfants... (186)

Mais il s'agit là de l'époque des pionniers et, d'une manière générale, c'est bien la volonté de conserver la langue des aîeux qui semble avoir fait défaut. Quelques exceptions sont bien entendu à signaler :

Moi à la maison on devait parler flamand; on allait à l'école et on parlait français, mais quand on était à la maison et qu'on parlait français, les parents rouspétaient, il fallait parler flamand. C'est ce qui fait que ma mère n'a jamais su parler français convenablement, mon père oui. (32)

On aura noté au passage que le clivage linguistique par génération se double d'un clivage par sexe (également, 187). On retrouve là un autre phénomène classique, souvent corroboré par nos témoins : la femme du couple de primo-migrants si elle est confinée au domestique parle mal ou pas du tout la langue du pays<sup>37</sup>. Mais ces cas d'irréductibilité linguistique sont rares et, de plus, désapprouvés par le reste de la population. Un même terme revient dans la

36. C'est le cas notamment pour Louis Richard, fondateur du célèbre théâtre de marionnettes, venu à pied de Bruges.

37. Il y a donc inversion des rôles féminins avec la situation dialectale classique où la femme est souvent un agent de l'abandon de la langue d'origine : « Un homme, ça parle plus facilement le patois. Les femmes sont plus réservées » (306).

bouche d'un de nos interlocuteurs pour qualifier leurs instigateurs : « buté » (53, 55, 57). Cette volonté de préserver la langue d'origine se voit donc assimilée à un conservatisme désuet auquel s'opposeraient l'esprit d'ouverture et le désir d'assimilation de la plupart des immigrants. On devine souvent un véritable appétit de connaissance dont les motivations ne sont pas toujours simplement utilitaires mais relèvent parfois d'aspirations plus élevées : la « politesse » (envers les populations d'accueil), « l'éducation » (33) et, par-dessus tout, sans doute, la volonté bien arrêtée de dépasser une situation d'infériorité :

Quand on contactait... un pharmacien ou un docteur... On essayait de s'exprimer le mieux possible en français. Parce qu'on avait affaire à des supérieurs, que eux on savait qu'ils étaient plus intelligents que nous<sup>38</sup>. (57)

La solution la plus courante est d'apprendre sur le tas :

Il faut même dire que les contremaîtres, les chefs d'équipe, c'était pas forcément des Français. Y avait aussi des Flamands qui étaient obligés avec la Direction française de s'exprimer et prendre toutes leurs directives... et après de les ventiler auprès des ateliers. Dans le nombre y en avait qui ne savaient presque pas le français. Avec le copain il disait en flamand et l'autre traduisait tant pis, tant mieux, mais ça se passait quand même. (54)

Y apprennent l'français, in les apprenot aussi, et comme in parlot l'patois ichi dins l'pays et bin y avotent de l'misère à comprinte in les explitchot et in montront les affaires qu'in dijot... (265)

ou tout bonnement l'imprégnation :

Et j'ai pris mon français d'entendre les gens parler. (35)

Un témoin signale incidemment l'utilisation de répertoire mais sans plus de précision :

Ils [les contremaîtres ou surveillants] venaient avec leur répertoire et ils s'en servaient au travail et le contremaître...<sup>39</sup> (244)

38. À quoi doit s'ajouter vraisemblablement un sentiment d'infériorité culturelle qui n'apparaît pas dans nos textes. Entendons par là simplement ce que peut représenter la puissance du français pour un sujet belge flamand de l'époque.

39. Il ne nous a malheureusement pas été possible d'éclaircir ce point, le témoin ayant disparu depuis.

S'agissait-il d'un lexique de travail? d'un dictionnaire bilingue de poche? d'un outil forgé par l'individu lui-même? On pense ici aux lexiques miniers franco-picards élaborés par les Écoles d'Ingénieurs des Houillères...<sup>40</sup>

D'autres utilisent des moyens de fortune, avec l'obstination des autodidactes. Les livres de classe des enfants fournissent souvent la matière d'un apprentissage personnel.

Mon père est arrivé en France, il ne savait pas un mot de français, il a appris à lire tout seul avec nos livres de classe. (33)

Autre vecteur pédagogique, le journal local :

Le père a appris à lire et à parler avec le *Petit Journal de Roubaix*, au travail à parler avec des Français. (43)

Cela dit, il faut garder sans cesse à l'esprit que le « français » assimilé sur le tas est le plus souvent du picard...

On parlot tous plus ou moins le patois... c'est le dialecte roubaisien et on ne peut pas le renier... j'ai appris facilement le français, moi je peux dire que quand je suis venu à onze ans, à treize ans, je parlais le français et je pouvais discuter avec mes copains et mes camarades, ouais... mais c'était pas vraiment le vrai français, c'était le français roubaisien hein, comme encore à l'heure actuelle... (207)

Lequel picard peut alors entraver l'apprentissage du français :

Ces gens là apprenaient les termes techniques français et bien souvent ils apprenaient de travers parce qu'on les leur donnait en picard, par exemple une *bobène* pour une bobine eh bien le flamand disait une *babène*... (212)

Ils étaient obligés de les apprendre avec une déformation : *joquer à babène*, j'attends la bobine, j'attends des bobines, *ninne babène*, il n'y a plus de bobines. (217)

D'une façon générale, l'apprentissage semble avoir été mené rapidement. La même durée approximative revient deux fois : deux ans (207, 244). L'école joue évidemment son rôle et avec une finesse assez inattendue car pour une fois l'impérialisme du français n'est pas à dénoncer dans ses méthodes : les témoins soulignent tous au contraire l'absence de toute forme de répression.

40. Ainsi les fascicules de J. Bovio et G. Defrance.

Non! Non! Jamais de ce côté, [de l'école] non! non! On n'a jamais eu d'interdiction question de parler la langue flamande. (201)

Ah! les instituteurs y z'étaient vraiment tolérants. Ils n'ont jamais intervenu quand je me trouvais avec des camarades qui ne parlaient que le flamand également... (188)

Une exception toutefois, qu'il convient de signaler :

Mais à l'école y n' fallot nin parler flamin... l'maîte y li dijot eune séquo. Y avoient nin compris... l'aute y dijot in flamin, tout douchemint... l'maîte y l'intindot, y allot d'sus eux, pan! pan! eune berlaiffe!... (271)

La contrepartie de cette tolérance est le refus de toute prise en compte du flamand : pas question de s'appuyer sur cet idiome pour la moindre exploitation pédagogique. Ici se conjuguent sans doute ignorance complète et surdité délibérée. Comme il est de règle en France, l'apprentissage se fait par immersion totale du nouvel arrivé dans le bain linguistique.

L'instituteur... c'était un personnage qui était pas question qui parle flamin! c'était au jeune à s'intégrer et à parler français! (148)

La comparaison s'impose avec le sort réservé au picard, cette fois-ci mieux loti, puisqu'il existe une tradition d'exploitation pédagogique ponctuelle du picard, attestée officiellement à Roubaix<sup>41</sup>.

Au total, il semble bien que le principal facteur de cette extinction rapide, mais douce, du flamand à Roubaix aura été tout bonnement le désir d'intégration favorisé par un fonds commun de mœurs et de culture entre arrivants et autochtones :

Nous on est frontière avec la Belgique, alors ils s'intègrent plus facilement ici... (150)

L'école aura ensuite pris le relais mais son influence doit être mesurée avec circonspection : inexistante pour les primo-arrivants adultes, elle ne prend alors en charge les enfants que pendant une période assez brève, celle qui précède l'entrée en usine, longtemps très précoce. Et là aussi, il convient de ne pas trop mettre en avant le

41. Cf. A. Faïdherbe (1884).

fameux désir d'ascension sociale des nouveaux arrivants : dans un tel contexte, l'enfant doit d'abord rapporter un peu d'argent à sa famille (223).

### Une disparition par étapes

La disparition du flamand va alors s'effectuer en trois générations, selon un schéma bien connu que résume lumineusement un de nos témoins :

Lui ses parents parlaient flamand. Lui il comprenait le flamand mais ne le parlait pas... Son fils ne le parle pas et ne le comprend pas. (143)

### Autre témoignage, plus particularisé :

Q. *Et les enfants de votre âge, eux, parlaient flamand ?*

R. Non! Les enfants n'a jamais parlé flamand! Y avot Lothaire là dins l'rue, y avot huit garchons... eux ch'étot des Flaminds... et y parlottent flamin! Mais les garchons y n' parlottent nin flamin... Y avot juste les déchindants qui n' parlottent nin l'flamin... A l'maison y z'étoient obligés d'parler l'flamin, mais avec nous aut's dins l'rue, in n' parlot nin flamin... (263)

### Et un autre de préciser :

Tous les jeunes qui fréquentaient l'école française, quand ils parlaient le français, une fois rentrés chez eux, ils continuaient à parler le français entre eux et que les parents parlaient en flamand. Entre eux, ils parlaient déjà français, i s' considérait déjà un peu en dehors. (192)

Le même sujet reviendra un peu plus loin sur cette question en rapportant que dans cette génération apparaît une compétition quant à la maîtrise du français : les élèves pleinement francisés se gaussant des débutants qui, à leur tour, renvoient la balle aux derniers arrivants. La maîtrise du français est donc devenue un enjeu de prestige qui oppose, non pas les Flamands aux Français, mais les jeunes Flamands entre eux, selon l'ancienneté de leur arrivée ou leur virtuosité (197). Certains poussent cette logique d'assimilation à l'extrême, snobent leurs parents et amis néerlandophones et finissent par renier purement et simplement leur origine (199; 138 : *Ca se rencontrait!*)<sup>42</sup>.

42. Selon un témoin, fier – inversement – d'avoir eu « le bonheur » de pouvoir pratiquer toujours le flamand en famille.

Ce schéma n'est évidemment pas toujours réalisé dans sa pureté et les situations sont souvent très diverses à l'intérieur des familles où toutes sortes de combinaisons sont possibles (169, 173). On assiste donc à un dépassement de la simple nécessité (impératifs de la vie quotidienne, scolarité obligatoire...), qui s'opère par un jeu complexe d'attitudes où l'immigré, d'objet contraint devient sujet agissant, manifeste des choix individualisés et joue à l'occasion sur plusieurs tableaux. On aura déjà aperçu ce cas de figure dans la déclaration véhémentement du témoin picard précédent.

Enfin l'une des fonctions transitoires attribuées au flamand au cours de son effacement est la classique fonction cryptique.

Il parlait flamand avec maman qui était française de Roncq, et quand les enfants voulaient savoir ils disaient ça ne te regarde pas; ils souhaitaient pas qu'on apprenne le flamand pour nous ça voulait dire que c'était secret. (44)

C'est pourquoi pour nos contemporains, le flamand est déjà devenu un phénomène minoritaire :

Quand j'étais jeune... en 1920-1921, on ne parlait plus tellement le flamand ici, sauf des vieux Flamands qui fumaient leur pipe, assis au seuil de la porte et qui s'interpellaient en flamand, mais qui parlaient français aussi, toujours avec cet accent guttural... (219)

### Un adstrat négligeable

On est *a priori* en droit de supposer que le picard et après lui le français vernaculaire ont subi quelque influence de leur coexistence avec le flamand, ou encore que celle-ci a donné naissance chez les immigrés à un état de langue hybride, interlangue ou entrelangue. L'existence ancienne d'une littérature parodique semble valider cette dernière hypothèse mais il faut renoncer à voir, dans des pièces comme celle présentée plus haut<sup>43</sup>, des documents décrivant de manière fiable un interlecte franco-flamand; leur nature satirique les porte par définition au grossissement, à la caricature<sup>44</sup>.

43. « Quand je suis venu de Fluteghem... » (155).

44. Signalons qu'il nous est toutefois proposé (217) un échantillon de sabir franco-bruxellois mais d'origine et de facture trop douteuses pour être pris en considération.

En tout cas, on ne peut aujourd'hui que constater l'absence totale d'influence d'un virtuel adstrat sur le parler local. Ni flandricisme, ni accent<sup>45</sup> : du néerlandais dialectal des immigrants, seuls ont survécu quelques éléments lexicaux, le plus souvent de fréquence basse, appartenant pour l'essentiel au registre culinaire :

COTCHE. n.c.m. défini ici comme la petite pièce « triangulaire » correspondant à la montée d'escaliers (238). Le mot, d'usage courant dans le Westhoek, désigne en général toute petite construction extérieure à l'habitation principale, à usage de débarras, de remise ou même de fournil. C'est également le sens en vigueur à Mouscron (Maes, 1989 : 58) où le *cotche* abrite aussi différents types d'animaux domestiques. Pour Denise Poulet (1987 : 238) qui l'a relevé dans le Calaisis, il s'agit essentiellement d'une pièce à usage de débarras, avec des connotations de désordre voire de saleté attribuées du côté flamand. Il peut aussi s'agir d'une soupenne d'escalier. Au total, le sémantisme roubaisien rassemble les diverses possibilités spatiales : à l'extérieur (constructions basses, la plus répandue semblant être le *cotche à car-bon*) et à l'intérieur où il peut s'agir de la soupenne de l'escalier, de n'importe quelle pièce, pourvu qu'elle soit petite, voire d'un simple placard. Dans cette seconde configuration, le mot est en concurrence avec *dépinse*. Il s'agit bien d'un authentique apport flamand mais rien ne prouve qu'il soit le fait de l'immigration qui nous occupe.

COUQUEBAKE. n.c.f. Ce mot désignant la crêpe était en fait passé au picard bien avant l'immigration du siècle dernier<sup>46</sup>.

POTJE FLEISCH. n.c.m. Assortiment de viandes blanches en gelée, très en vogue aujourd'hui dans tout le Nord de la France où il s'est popularisé à partir de la région dunkerquoise. (sous l'orthographe flamande : *potje vleesch*). En passe de devenir un des chevaux de bataille du répertoire régional. Possède quelques chances d'intégrer les dictionnaires du français *via* les ouvrages gastronomiques.

STOCKFISH. n.c.m. Au sens de « poisson séché » est bel et bien attesté en néerlandais sous diverses variantes depuis le Moyen-Âge.

45. Cette constatation, toute empirique, de l'absence d'influence du flamand sur l'"accent" roubaisien est par ailleurs nettement établie par Fernand Carton dans sa thèse (330).

46. Cf. ALPic (432) (Carton et Lebègue, 1997) et F. Carton (1993).

(Valhkoff, 226). Donné par les principaux dictionnaires du français contemporain.

ZOETEPAPE. Proposé aussi sous des formes diverses telles \*tetchepape qui indiquent des difficultés non seulement de notation mais aussi vraisemblablement de mémoire de la part du locuteur. Il s'agit d'une soupe très consistante à base de différents ingrédients : farine, riz, lait battu, quartiers de pommes ou pommes de terre. Il est évident que nous sommes en présence d'une simple survivance à court terme.

(UN) BETCHE. On trouve enfin un substantif indiquant une petite quantité, *un betche* (137). D'usage fréquent en Flandre française flamingante, ce vocable est passé au français régional. À Roubaix, on entend par exemple le doublet tautologique *un tiot betche*. Le mot fonctionne enfin comme adverbe dans l'exemple suivant :

Et un de mes oncles avait marqué sur la caisse de son accordéon : *betche court, betche longue, un peu plus court, un peu plus longue* (252)

C'est bien peu au total et encore faut-il donc ôter à coup sûr *couquebaque* (attesté dans les lexiques dialectaux de Vermesse et Hécart<sup>47</sup> et *stockfisch*. Le *Dictionnaire du français régional du Nord-Pas-de-Calais* et le *Vocabulaire Roubaisien* de Rys-Lefebvre confirment d'ailleurs cette impression de rareté. Il est de plus difficile en l'état d'assurer que les mots substantifs au premier écrémage (*betche, cotche, potje fleisch, zoetepape*) ont été introduits à Roubaix lors de l'émigration qui nous concerne. On possède en tout cas des preuves d'échanges interdialectaux entre picard et flamand le long des frontières successives (Cf. D. Poulet, 1987; F. Carton et D. Poulet, 1991; H. Ryyckeboer, 1997) qui autorisent à imaginer une éventuelle implantation plus ancienne. Un terme comme celui de *volgel spik*, fourni au détour d'une question, nous indique que d'autres termes se sont intégrés mais de façon provisoire au vocabulaire quotidien des Roubaisiens. Il reste bien entendu possible que des mots disponibles aient échappé aux questionnés (on attendait *wassingue* par exemple) et on peut toujours supposer en dehors de notre corpus l'existence d'une poignée de

47. Il est bien question ici des apports régionaux et non de la contribution du néerlandais au vocabulaire français, nettement plus substantielle comme on sait.

vocables de civilisation difficiles à débusquer à débuser à brûle-pourpoint. Le cheminement de ces éléments d'adstrat flamand se serait idéalement opéré de la manière suivante :

dialecte flamand > parler picard roubaisien > patois francisé > français patoisé > français régional.

Quoi qu'il en soit, à défaut d'être complet le résultat est suffisamment significatif. Ainsi, non seulement le français élimine le flamand mais il ne semble même pas affecté par sa présence, ni par leur cohabitation. Aucune influence repérable, et presque aucun apport durable. On semble être en présence d'une indifférence complète de la population d'accueil face à un idiome perçu comme irréductiblement étranger, voire incongru. Et, en définitive, ce qui transparaît, c'est un rapport de force terriblement inégal mais qui n'est pas propre à cette situation : le français n'a pas davantage emprunté aux autres langues d'immigrés, au polonais ou à l'italien, par exemple.

## ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

En dépit de ses limites (que nous allons évoquer) le corpus d'entretiens constitué au cours de l'enquête sur *L'intégration des Belges à Roubaix* s'avère une mine d'enseignements divers. Son premier mérite est évidemment d'exister et d'être venu au jour *in extremis* : bien des personnes interrogées ont aujourd'hui disparu et il deviendrait chaque année plus difficile de reconstituer un échantillon de contemporains de cette qualité. Mais le revers est évident puisque tout repose sur la mémoire d'individus âgés, faisant état, non seulement de leurs souvenirs propres, mais également de faits rapportés ou de leur légende familiale. À cet égard les limites chronologiques assignées (1880-1920) ne fournissent qu'un cadre arbitraire difficilement accessible. Cela dit, même fragmentaires, voire sujets à caution, ces témoignages n'en sont pas moins largement recevables : d'une part parce qu'on constate leur forte convergence, d'autre part parce que leurs données factuelles recourent ce que le travail des historiens de la ville avait déjà établi. Reste le plus important pour nous : la validité au plan de l'histoire des langues.

Ici, il nous faut opérer dans les propos rapportés une dissociation entre généralités et faits d'observation. La confusion totale qui marque les premières contributions citées, c'est-à-dire celles qui concernent les problèmes de définition et de caractérisation des différents idiomes en jeu, n'empêche en rien une réelle finesse d'observation des attitudes et des processus, ni une qualité d'analyse certaine. Autrement dit, les approximations commises par les locuteurs relèvent d'un simple manque d'instruction – encore faudrait-il ne pas se faire d'illusions sur les connaissances du public cultivé contemporain en la matière – alors que les faits d'observation donnent lieu, quant à eux, à des descriptions précises et des analyses souvent d'une réelle finesse.

Tout au long du document, on constate que les affirmations de nos témoins recourent largement les enseignements déjà classiques de la sociolinguistique pour tout ce qui touche à l'assimilation et à la diglossie. Un point particulier mérite toutefois d'être nuancé, dans ce contexte français : le rôle de l'école. L'époque étudiée considère comme légitime que l'étranger se dépouille de son héritage linguistique s'il prétend être accepté dans la société française. Pour un Flamand cette démarche peut être facilitée voire légitimée par l'expérience du bilinguisme officiel en Belgique. Elle pourrait inversement être freinée par des réticences idéologiques. C'est là qu'intervient la fabuleuse machine à intégrer qu'était l'école laïque sous la III<sup>e</sup> République. Or la surprise en l'affaire ne provient pas de la conscience des maîtres, rituellement soulignée, mais du discernement dont ils ont fait preuve en évitant toute répression aveugle. La francisation ne laissera pas de souvenir traumatisant : les hussards noirs ont décidément bien travaillé. Il est vrai que leur tâche se sera trouvée grandement facilitée par la volonté de la seconde génération d'adopter logiquement la langue de leur pays d'accueil. Ainsi pouvons-nous en tirer une première conclusion quant au rôle de l'école dans l'aménagement linguistique du pays. On s'est longuement et complaisamment attardé sur l'attitude répressive de l'institution scolaire envers les langues régionales mais on a quelque peu négligé, il me semble, d'étudier l'histoire de la francisation des enfants immigrés sous la III<sup>e</sup> République, histoire qui peut apporter un contre-

éclairage intéressant sur cette problématique. Notre enquête nous fournit quelques éléments de réponse locale : visiblement une distinction a été opérée entre ces deux populations, les enfants d'immigrés n'ayant pas fait les frais d'une politique résolument agressive. À Roubaix, en ce début de siècle, les instituteurs ne considèrent pas le flamand comme un dialecte à éradiquer en tant qu'ennemi de l'intérieur mais comme une langue étrangère dont il serait absurde de faire grief à des enfants immigrés. Bien entendu, il s'agit d'une tolérance, et de rien de plus, mais cette attitude est intéressante si on la compare à ce qui se passe au même moment à Bailleul et Dunkerque à propos du picard!

À ce propos, on se souvient que Roubaix possède cette particularité d'avoir prélevé ses précédents accroissements de population sur son plat pays. Ces derniers arrivants n'ont donc pas eu le temps d'opérer leur propre mutation linguistique, en se dépouillant de leur patois de village pour passer au français vernaculaire, ce qui semble placer l'immigré flamand devant un dilemme : le dialecte de quartier ou la langue officielle. En réalité les deux sont incontournables et l'immigrant joue son intégration à deux niveaux successifs : picard d'abord, sur le terrain, dans l'urgence du moment, puis français, par l'acquisition méthodique de la langue de prestige par les enfants. Nul doute que le picard ait constitué la première langue-cible. Vraisemblablement de façon inconsciente dans le choix : on voit mal comment le primo-arrivant aurait pu d'emblée percevoir la différence des systèmes, à l'exception des différences de situations de discours. Le second apprentissage aura quand même été largement facilité par le précédent, la distance interlinguistique étant bien moins grande entre français et picard qu'entre français et un dialecte germanique. Au détour de quelques citations reconstituées par certains témoins on devine l'existence d'une succession d'interlangues où domine d'abord le flamand, puis le picard. Situations que compliquent encore le continuum franco-picard, puis les registres propres au français. Sujet triglossique, l'écolier de la seconde génération doit encore se frotter aux sophistications formelles propres au français officiel... Aussi ce qu'apporte de décisif l'École est-il moins un complètement de francisation qu'une intégration *de facto* par un vigoureux brassage inter-ethnique à l'âge tendre.

Mais savez, quand les jeunes vont à l'école, il y a une adaptation qui se fait beaucoup plus rapidement... (147).

Le rôle de l'école est sans doute à minorer quelque peu dans le processus de francisation lui-même. Le vecteur primordial aura bel et bien été le picard, langue véhiculaire de toute cette communauté et, bien moins qu'une cause première, l'école n'aura fourni qu'un moyen supplémentaire, un facteur d'accélération de cette assimilation linguistique déjà le plus souvent largement amorcée des enfants des primo-migrants.

Ainsi, de façon paradoxale, le picard, alors qu'il est dénoncé régulièrement comme un obstacle à la francisation des nationaux, devient langue d'intégration des immigrés puis langue de passage vers le français courant. De cette façon, il accroît sensiblement son potentiel de locuteurs, gagnant en vitalité et en pérennité. La triangulaire ne connaît qu'un seul perdant mais provisoirement deux gagnants...

L'autre surprise provient du côté flamand. La rapidité de l'assimilation ne peut que surprendre à première vue pour qui veut bien se souvenir des luttes séculaires entre les deux peuples et de l'antagonisme latent qui, toujours, dressa les Flamands de milieu populaire contre les locuteurs romans. L'explication vient ici du rapport de force idéologique. Aucune institution vraiment concurrente ne s'est dressée en face de l'école<sup>48</sup>. Si l'Église et les syndicats belges permettent une pratique officieuse du flamand à Roubaix, celle-ci ne constitue visiblement qu'un vecteur et non un enjeu en soi en dépit de ce qui se passe à l'intérieur du Royaume sur le front linguistique. La conservation du flamand se réduit alors à une addition de démarches individuelles, reste une affaire privée étroitement dépendante des situations familiales et des motivations de chacun, essentiellement du chef de famille. Au total, la dimension idéologique, toujours présente dès qu'il s'agit d'une langue comme le français, hypersensible dès qu'apparaît le flamand, n'a cette fois constitué qu'un élément négligeable face à la réalité majeure qui reste, ici comme ailleurs, que « l'étranger vient à la ville pour perdre sa langue » (L.-J. Calvet, 1994).

48. Nos témoignages ne permettent certes pas de construire une image fiable des institutions néerlandophones du Roubaix de l'époque. Mais on peut estimer que la faiblesse de l'écho renvoyé atteste indirectement de la modestie de leur influence.

Que reste-t-il au bout du compte de ces évolutions en cette fin de XX<sup>e</sup> siècle? Du picard, plus grand-chose, si l'on en croit la rumeur et certain chercheur<sup>49</sup> et du flamand, pratiquement rien, on l'a vu. Enfin, aux dires de nos témoins, l'expérience du conflit linguistique se limite aujourd'hui à de menus accrochages avec la gendarmerie belge, soupçonnée de partialité selon la langue du conducteur... (53, 158). Rien de bien explosif...

Nos entretiens déjà ne faisaient plus état de tensions réelles, sauf chez ces quelques témoins masculins exposés directement en leur temps à la concurrence immigrée<sup>50</sup>. On peut penser que d'une manière générale, pour les autres, l'embellissement du souvenir a fait ici son œuvre, surtout pour la période la plus reculée. Et ce clivage de la mémoire populaire est fondamental : tout notre corpus s'ordonne autour de l'opposition entre ces quelques témoignages virulents (rares et masculins donc) et un fonds commun lénifiant. D'où une tonalité générale surprenante pour qui se souvient de l'âpreté des rivalités ouvrières franco-flamandes jusqu'aux années trente. C'est que simultanément à ces affrontements spectaculaires – qui focalisent toujours l'intérêt au détriment du reste – l'intégration s'est bel et bien effectuée de façon quotidienne et insensible. Et la retenue s'explique alors aussi par la mixité : qui n'est pas apparenté de loin ou de près à l'immigration flamande?

Si y avait un ouvrier belge qui était là, un ouvrier flamand qui était là, on mettait un verre pour lui. (9)

On perçoit en fait une mauvaise conscience qui se fait jour pour estomper les rivalités d'hier, vides de sens, pour déclarer la page tournée et l'assimilation pleinement consommée<sup>51</sup>. Les menues frictions

49. Cf. en particulier l'article de Timothy Pooley, intitulé explicitement *Le recul du patois roubaisien* (1991) et plus largement *Ch'timi : The urban vernaculars of northern France* (1996), issu pour l'essentiel de sa thèse consacrée à Roubaix.

50. Inversement, les discours les plus louangeurs sont le fait de filles de petits patrons, donc d'employeurs. Les divergences sur ce sujet sont également une affaire de classe sociale.

51. Ainsi par exemple, il est frappant que les témoins ne tirent nul grief de la situation linguistique sous l'Occupation.

au quotidien, les empoignades dans la cour de l'école, les railleries à l'encontre des arrivants sont minimisées ou, mieux, ramenées à leurs véritables proportions d'époque :

Ça se passait à la récréation, là il y avait des bagarres entre les flamins et pouis les français! / Quand on quittait l'école le soir, quand on sortait de l'école, il y avait encore de petits affrontements, ouais!

Q. *Et comment ça se passait, ça avait un côté un peu violent?*

Oh! violent... non, c'est pas le mot, non! On ne connaissait pas la violence comme malheureusement ça existe actuellement, non, il n'y avait pas cette violence. (189)

Le Broutteux [chansonnier patoisant de l'époque] avait toujours un personnage comique qui s'appelait Pitche [diminutif de Pierre] dans certaines pièces et c'était un Flamand qui était ridicule. C'était, à l'époque on n'appelait pas ça du racisme, on appelait ça de la mise en boîte. (255)

Les blagues ethniques sont souvent évoquées et s'agissant des trop fameuses « histoires belges » contemporaines, on prend régulièrement la précaution de préciser qu'il y a pleine réciprocité et cette circularité dédouane le locuteur et l'amuse même : simplicité, franchise et bonne humeur, trois valeurs populaires essentielles. Au total, l'imaginaire du Flamand qui se dégage de ces entretiens (et qui mériterait une véritable analyse distincte à travers son apparence physique et ses mœurs), si elle se construit sur des clichés, si elle accumule des stéréotypes d'époque<sup>52</sup> pas toujours flatteurs, est en fin de compte massivement positive.

Cette donnée, plus proprement sociologique, mérite tout autant d'être engrangée, car aussi surprenant que cela puisse paraître, l'histoire de l'immigration flamande attend toujours son auteur. On ne peut que s'interroger sur ce désintérêt de la part des chercheurs : précocité du phénomène? Manque d'intérêt pour une zone réputée ingrate? Ignorance de la langue et du monde néerlandophone? Absence d'enjeu actuel? Tout cela n'est pas très clair. Au plan linguistique, les carences sont également troublantes et les recherches

52. Voir pour une utile comparaison l'article d'Yves Quairiaux (1996) sur les Flamands en Wallonie avant 1914.

sur les parlers de la zone française ont été singulièrement négligées jusqu'à la parution très récente des travaux de Hugo Ryckeboer (1997)<sup>53</sup>. L'enquête initiée par les services de la ville de Roubaix est donc venue à point pour permettre de combler une lacune et procéder à une mise au point historique. Mais elle offre également au chercheur l'intérêt d'étudier une configuration inédite. Celle-ci tient, à première vue, aux circonstances exceptionnelles de cette migration précisée en introduction : antériorité, situation très localisée et principalement frontalière, caractère massif de l'afflux, existence d'un contenu entre les populations, appartenance des arrivants au groupe germanique... Mais la véritable originalité réside dans l'appartenance linguistique de la population d'accueil et sur les effets qu'elle provoque dans l'assimilation. Sans doute a-t-il existé d'autres cas similaires en France où la francisation est passée par le relais du dialecte. Ne serait-ce que dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais où le picard s'est, là encore, interposé entre la langue nationale et celle des vagues successives d'arrivants polonais, arabes, berbères, italiens, portugais... Mais Roubaix offre un cas unique de concentration. On constate alors que cette assimilation massive du flamand au picard contrevient à deux idées reçues : le déclin brutal du picard après la Grande Guerre et la répression linguistique aveugle de l'école. Pour le reste, en dépit des complications inhérentes à cette partie à trois, les mécanismes de la picardisation puis de la francisation de la population néerlandophone n'ont en eux-mêmes rien que de très classique au regard de la sociolinguistique.

53. Publiés en néerlandais. Cf. Compte rendu par Fernand Carton (2000).

## ANNEXE

Le passage qui suit provient d'un ouvrage anonyme intitulé *Physionomie de Roubaix par un flâneur* paru en 1873<sup>54</sup>. L'auteur n'est autre que l'historien Elie Brun-Lavaine. On y admirera notamment le glissement du linguistique au culturel...

Je continue ma promenade... mais qu'est-ce que j'entends autour de moi! - Bresingue, Bresingue - glassbier - zondag - godfeirdeck - come her - einbotterame - nyne! - watter - broding - house der noigoderick!!! - Jésus Marie! dans quel pays suis-je tombe? [...].

Revenons à la rue des Longues Haies.

Le jargon barbare que j'ai entendu est tout bonnement du flamand mélangé. Je vais vous dire que si la langue flamande qui est une langue mère plus ancienne que l'allemand est à peu près uniforme dans son orthographe, elle diffère énormément par la prononciation, chaque canton ayant sa sienne propre. Les Flamands de Bailleul et d'Hazebrouck ne comprennent que difficilement ceux de Menin et de Courtrai qui ne s'entendent pas déjà trop avec les Flamands de Gand et Bruxelles. Par exemple, les uns et les autres s'entendent fort bien ensemble pour chercher quelle aux Français et ils joueraient souvent des couteaux, s'ils n'avaient pas la crainte salutaire des arrêtés d'expulsion.

Cette partie de la rue des Longues Haies est bondée d'une population dix fois plus nombreuse que celle qu'elle devrait raisonnablement contenir. On y voit une quantité de courées où de nombreuses familles vont se nicher comme dans les trous à lapins. Ces courées sont en général dissimulées par des cabarets où la police est obligée d'exercer une surveillance continuelle pour réprimer les excès de la plus honteuse dégradation. Si c'est là du progrès, merci! J'en ai assez de la rue des Longues Haies...

*Physionomie de Roubaix par un flâneur* (68-70)

54. Je tiens à remercier chaleureusement Monsieur Bernard Degrelle, conservateur de la Médiathèque de Roubaix, qui m'a indiqué l'existence de cet introuvable morceau d'anthologie.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bibliographie de la Presse Française politique et d'information générale des origines à 1944. 59. Nord* (1976) - Paris, Bibliothèque nationale.
- Anonymous [Brun-Lavaine] (1873) - *Physionomie de Roubaix par un flâneur*. Roubaix, A. Lesguillon.
- BERGER Roger (1981) - *Littérature et société aragoises au XIII<sup>e</sup> siècle. Les chansons et dits artistiers*. Arras, Mémoires de la Commission Départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais.
- BOURGEOIS Henri (1973) - *Le patois picard de Comines et de Warneton*. Comines, Mémoires de la Société d'Histoire de Comines et de la Région, Tome III.
- BOVIO Jean (1906) - *Vocabulaire technique des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais*. Douai, Quentin-Dégez.
- CALVET Louis-Jean (1994) - *Les voix de la ville*. Paris, Payot.
- CARTON Fernand (1965) - *Français Cottignies dit Brûle-Maison. Chansons et Pasquilles*. Arras, Archives du Pas-de-Calais.
- (1970) - *Recherches sur l'accentuation des parlers populaires dans la région de Lille*. Lille, Atelier des thèses de Lille III.
- (1980a) « Henri Viez et le patois de Roubaix en 1910 », *Linguistique picarde*, n° 76 : 6 - 10.
- (1980b) - « Contribution à l'étude prosodique du picard : le rythme du patois de Roubaix en 1910 d'après les notations de Henri Viez », *Linguistique picarde*, n° 76 : 55-58.
- (1993) - « Les dénominations de la crêpe d'après l'Atlas Linguistique Picard », *Linguistique Picarde*, n° 125 : 2-9.
- (2000) - Compte rendu de : Hugo Ryckeboer, *Het Nederlands in Noord Frankrijk. Sociolinguïstische, dialectologische en contactlinguïstische aspecten* (1997), *Verbum*, t. XXII, n°2, « Géolinguistique en Europe » : 227-229.
- CARTON Fernand & Denise POULET (1991) - *Dictionnaire du français régional du Nord-Pas-de-Calais*. Paris, Editions Christine Bonneton.
- CARTON Fernand et Maurice LEBÈGUE (1997) - *Atlas Linguistique et Ethnographique picard (ALPic). Vol. II. Le temps. La maison. L'homme. Animaux et plantes sauvages. Morphologie*. Paris. CNRS Editions.

DAVID Michel, Alain GUILLEMIN & Philippe WARET (sd) – *L'intégration des Belges à Roubaix (1880-1914)*. Rapport déposé à la Médiathèque de Roubaix. Cote Mag. 4/P4 205969.

DEFRANCE Gustave (1963) – *Vocabulaire des mineurs dans les Houillères du Nord et du Pas-de-Calais*. Douai, École des Mines.

DELMAIRE Danielle (1996) – « Les Vlaminques ou le déniement des immigrés belges (XIX<sup>e</sup> siècle) » dans Jean – Pierre Jessemme (éd.), *L'Image de l'Autre dans l'Europe du Nord-Ouest à travers l'Histoire*, Actes du colloque de Lille III [1994]. Villeneuve d'Ascq, Centre d'Histoire de la Région du Nord et de l'Europe du Nord – Ouest.

FAIDHERBE Alexandre (1884) – « Bluette grammaticale ou causerie humoristique », *Mémoires de la Société d'Émulation de Roubaix*, Tome VII [1883-1884] : 1-31.

GUILLEMIN Alain (1995) – « 1880-1914 : langues et cultures à Roubaix », *Au vrai policinelle roubaisien* n° 7. Roubaix, Lire à Roubaix.

GUILLEMIN Alain & Andrée LEROUX (1997 [1984]) – *Al'Comédie ! Les marionnettes traditionnelles en Flandre française de langue picarde*. Lille, La Voix du Nord. [Précédente édition : Dunkerque, Westhoek Éditions / Les Éditions des beffrois, 1984].

HECART G – A – J. (1834) – *Dictionnaire Rouchi – Français*. Valenciennes, Lemaitre.

HILAIRE Yves-Marie (dir.) (1984) – *Histoire de Roubaix*. Dunkerque, Éditions des beffrois.

LENTAKER Firmin (1973) – *La frontière franco-belge. Étude géographique des effets d'une frontière internationale sur la vie de relations*. Lille, Giard.

LEQUIN Yves (dir.) (1988) – *La mosaïque France. Histoire des étrangers et de l'immigration en France*. Paris, Larousse.

MAES Léon (1989) – *Patois mouscronnois*. Mouscron : Mémoires de la Société d'Histoire de Mouscron et de la Région, Tome XI, fasc. 1.

MESSIAINT Jacques (1983) – *Traditions culinaires de l'Houtland*. Morbecque, l'Auteur.

NICEFORO Alfredo (1912) – *Le génie de l'Argot. Essai sur les langages spéciaux, les Argots et les parlers magiques*. Paris, Mercure de France.

POOLEY Timothy (1991) – « Le recul du patois roubaisien, le cas de deux variantes stéréotypées », *Revue Romane*, 26 (1).

— (1996) *Ch'timi : the urban vernaculars of northern France*. Clevedon, Multilingual Matters.

[CR de Jacques Landrecies dans *Revue de Linguistique romane*, Strasbourg, juin-juillet 2000, n° 253-254 : 243-247].

POULET Denise (1987) – *Au contact du picard et du flamand : Parlers du Calais et de l'Automnois*. Lille, Ateliers des thèses de l'Université de Lille III.

QUAIRIAUX Yves (1996) – « Les "Flaminds" avant 1914 en Wallonie. Du déniement à l'assimilation » dans Jean – Pierre Jessemme (éd.), *L'Image de l'Autre dans l'Europe du Nord-Ouest à travers l'Histoire*, Actes du colloque de Lille III [1994]. Villeneuve d'Ascq, Centre d'Histoire de la Région du Nord et de l'Europe du Nord – Ouest.

REARDON Judy, Ann (1979) – *Belgian workers in Roubaix, France, in the nineteenth century*. Ann Arbor University Microfilms Int. (University of Maryland, doct. Ph, 1977).

RYCKEBOER Hugo (1997) – *Het Nederlands in Noord Frankrijk. Sociolinguïstische, dialectologische en contactlinguïstische aspecten*. Gand, Universitat Gent, Vakgroep Nederlendse Taalkunde.

[CR de Fernand Carton dans *Verbum*, t. XXII, n° 2, 2000].

RYS (André) dit RYS-LEFEBVRE (1944-1945) – *Le patois roubaisien*. Manuscrit en deux volumes déposé à la Médiathèque de Roubaix. Cote Ms 101-102.

VALKHOFF Marius (1931) – *Les mots français d'origine néerlandaise*. Amersfoort, Valkhoff et C°, 330 p.

VERMESSE Louis (1977) – *Vocabulaire du Patois Lillois*. Marseille, Laffitte Reprints. [1<sup>ère</sup> édition : Lille, 1861, A. Béhague]

VIEZ Henri-A. (1978 [1910]) – *Le parler populaire (patois) de Roubaix (étude phonétique)*. Marseille, Laffitte Reprints. [1<sup>ère</sup> édition : Paris, Ernest Leroux, 1910].